

Sécurisez vos financements pour réussir votre création d'entreprise

Fondations financières et viabilité

- Établir un business plan complet incluant un plan de financement sur 3 ans pour justifier la viabilité financière du projet.
- Construire un plan de trésorerie prévisionnel mensuel pour la première année afin d'anticiper les engagements immédiats.
- Détailler le calcul du fonds de roulement pour les 6 premiers mois afin de couvrir le besoin en fonds de roulement (BFR) au démarrage.
- Prévoir un apport personnel représentant 20 à 30 % du besoin de financement global, critère souvent exigé par les banques.

Dispositifs d'aides et exonérations

- Vérifier l'éligibilité au dispositif ARCE pour transformer 60 % du reliquat d'allocations chômage en capital.
- Contrôler l'éligibilité à l'ACRE en respectant les plafonds de revenus annuels pour bénéficier d'une exonération de charges sociales.
- Identifier les aides territoriales spécifiques (conseils régionaux, collectivités) selon votre zone d'implantation (ZRR, QPV) via la base de données les-aides.fr.

Dossier de preuves et crédibilité

- Joindre des devis datés et signés pour chaque investissement majeur afin de valider la réalité des besoins auprès des organismes.
- Préparer une annexe structurée avec les CV des associés et des lettres d'intention de clients pour prouver la solidité commerciale.
- Préparer un tableau récapitulatif des ressources et des emplois pour solliciter un prêt d'honneur à taux 0 et faciliter les négociations bancaires.